



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chablais
Géoparc
mondial
UNESCO



**GÉOPARK
CHABLAIS**



APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES

- 1^{ère} édition -

Thème : « Carnet de Voyage »

Année scolaire 2019-2020



Candidature à envoyer par email
avant le vendredi 4 octobre 2019



Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie au Geopark Chablais,
pedagogiegeopark@siac-chablais.fr, 04 50 04 65 38

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
2, avenue des Allobroges, Square Voltaire
BP 33
74201 Thonon-les-Bains cedex



Financement : action financée à hauteur de 20% par le SIAC et 80% par le Département de la Haute-Savoie, prévue dans le Plan de sensibilisation du Geopark Chablais. Ce plan a été élaboré par le SIAC dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles du Département de la Haute-Savoie.

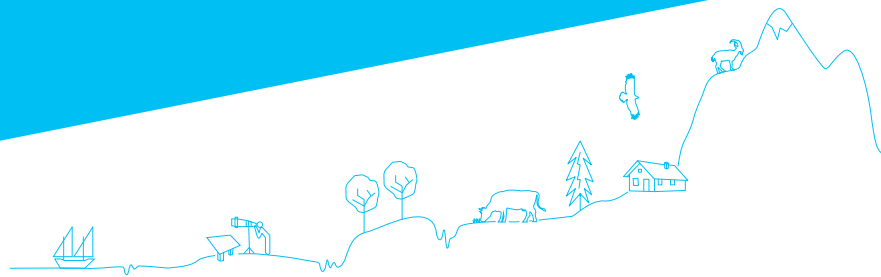




Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture

Chablais
Géoparc
mondial
UNESCO

**GÉOPARK
CHABLAIS**



« Carnet de Voyage »

thème 2019-2020

Contexte

Le Chablais, territoire de 62 communes qui compte près de 140 000 habitants, a obtenu en 2012 le label *UNESCO Global Geopark* (Géoparc mondial UNESCO). Ce label est attribué à des territoires qui :

- Possèdent un patrimoine géologique remarquable à l'échelle internationale ;
- Explorent, développent et valorisent les liens entre la terre et l'homme : patrimoines naturels, culturels, immatériels.

En effet, les paysages grandioses du Chablais, ses richesses patrimoniales, son terroir ou encore ses traditions sont le fruit d'une histoire géologique exceptionnelle : celle de la formation des Alpes.

Ce territoire est en outre un véritable terrain de jeu pédagogique : de nombreux exemples locaux permettent de transmettre les connaissances et compétences prévues par les programmes scolaires, avec des approches interdisciplinaires et des possibilités d'apprentissage « sur le terrain ».

Le Geopark Chablais, en concertation avec les collectivités et acteurs du territoire, a élaboré un plan de sensibilisation qui constitue un véritable programme pluriannuel d'actions de valorisation et de communication. Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de ce programme. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à leur environnement et aux richesses du territoire, afin qu'ils se les approprient et se sentent concernés par leur préservation.

Objectifs de l'appel à projet

- Proposer aux classes participantes une réflexion sur leur territoire et notamment sur leur perception des patrimoines naturels, culturels et immatériels qui font partie du quotidien des élèves ;
- Faire découvrir les géosites du Geopark, également labellisés ENS (Espace Naturels Sensibles), lors de sortie sur le terrain ;
- Aboutir à une réalisation concrète qui rend compte de leur rapport à leur environnement, dans ses dimensions esthétique, historique, géographique, scientifique, artistique, économique...

Géosites ? sites présentant des patrimoines géologiques (mais aussi historiques, culturels...) d'intérêt qui ont été recensés par le Geopark et inventoriés dans une base de données.

ENS ? La Haute-Savoie présente une grande variété de milieux naturels et d'espèces remarquables. Le Département s'est engagé très tôt dans la préservation des milieux naturels et dans leur mise en valeur, et a constitué, avec les collectivités territoriales et ses partenaires institutionnels et associatifs, un véritable réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Publics ciblés

Les élèves de Cycles 2 et 3 sur le temps scolaire (les élèves de maternelle, collège et lycée ne sont pas concernés par ce dispositif, excepté dans le cas particulier d'un projet de cycle 3 école-collège).

Bénéficiaires

Les établissements scolaires niveau élémentaire publics ou privés sous contrat situés sur le territoire du Geopark Chablais (communes regroupées dans le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais – voir carte en annexe).

Critères d'éligibilité des projets

- Réaliser l'ensemble des actions sur le territoire du Geopark Chablais
- Présenter un projet qui réponde au thème annuel proposé
- Présenter un projet qui contienne au moins **une sortie sur un géosite ENS** et au moins **une activité complémentaire** :
 - Le ou les géosites choisis constituent le cœur du projet (voir liste en annexe). La sortie terrain sur ce site doit être encadrée par au moins un médiateur du Geopark. Une fois le projet défini, le Geopark vous mettra directement en relation avec le(s) médiateur(s)
 - La ou les activités complémentaires sont au choix de l'enseignant (atelier en classe ou autour de l'école, visite d'un site partenaire, d'un artisan ou producteur du terroir...)
- Prévoir une finalisation du projet avec une restitution pour le mois de mai 2020 (voir détails ci-après)
- Présenter un budget équilibré
- Avoir complété le formulaire de candidature (éléchargeable sur le site du Geopark Chablais, rubrique Apprendre > Offre scolaire) et l'avoir envoyé avant la date limite au Geopark Chablais (pedagogiegeopark@siac-chablais.fr) qui se chargera d'en faire parvenir une copie aux conseillers pédagogiques des circonscriptions concernées.

Le Geopark Chablais peut être sollicité par les enseignants pour les aider dans la construction de leur projet. Toutes les candidatures ne seront pas forcément retenues.

Sélection des candidatures

- Respect des critères précédents et envoi d'un dossier complet respectant la date limite
- Lien avec le territoire du Geopark Chablais, valorisation locale
- Pertinence et qualité pédagogique, approche pluridisciplinaire
- Projet qui rend les élèves acteurs et qui favorise une démarche d'investigation (s'appuyer sur le questionnement des élèves sur le monde réel). En savoir plus : <https://www.fondation-lamap.org/fr/page/17793/la-demarche-dinvestigation>
- Les projets créant du lien seront priorités : entre classes d'un même cycle ou entre cycles différents ; au sein d'une même école ou entre écoles... Un projet s'inscrivant dans une liaison école-collège peut être proposé
- Réalisation d'une production finale impliquant l'ensemble des élèves de la classe participante (dans le cas d'un projet impliquant la collaboration entre classes, la production finale peut être commune).

Les candidatures seront instruites par le Geopark puis envoyées aux conseillers pédagogiques des trois

circonscriptions concernées. En fonction du nombre de candidatures, un comité de sélection pourra être mis en place, incluant le Geopark et les circonscriptions. Une convention sera établie entre l'établissement scolaire et le Geopark Chablais (SIAC). Le document précisera les engagements et responsabilités des parties ainsi que les modalités de prise en charge financière.

Restitution

Les classes engagées dans un projet pédagogique devront réaliser une production finale présentant la concrétisation du projet mené. Ces rendus pourront être exposés (école, bibliothèque, mairie, site web, festival de sciences, salle communale, stand Geopark...) durant la Semaine du Geopark Chablais (fin mai, début juin) qui s'articulera sur la même thématique annuelle, puis ils seront restitués aux écoles.

- Des propositions de rendus sont définies annuellement selon la thématique retenue (voir page 9 pour plus d'informations). Les travaux scolaires 2019-2020 portant sur le thème « Carnet de voyage » seront valorisés lors de la Semaine du Geopark Chablais 2020.

Soutien du Geopark et modalités d'accompagnement

- **Accompagnement technique** : coordination du dispositif, soutien dans la construction du projet, apport documentaire et mise en contact, communication autour des projets.

- **Soutien financier** :

Attention : le versement du soutien financier interviendra seulement à deux reprises au cours du projet (deux remontées de dépenses : avant le 21 février 2020 et avant le 26 juin 2020). L'école doit être en capacité d'avancer les frais et de régler les factures dans leur totalité avant de recevoir le soutien financier.

a) Les dépenses éligibles à une prise en charge du SIAC sur la base d'un remboursement total ou partiel des frais engagés par l'école :

- Les interventions sur le terrain encadrées par des médiateurs du Geopark (passage par au moins un géosite obligatoire) – prise en charge dans la limite de 1 journée ou 2 demi-journées, soit un plafond de 520 €
- Une intervention à l'école, lorsque le projet le justifie, par un médiateur du Geopark (atelier, jeu de rôle pour introduire ou conclure le projet, etc.) – prise en charge plafonnée à 130 €
- L'intervention, lorsque le projet le justifie, d'un artiste (illustrateur, plasticien, sculpteur, artiste sonore...) si possible local – prise en charge plafonnée à 215 €
- L'entrée et l'animation dans des sites de visite partenaires (voir liste en annexe) si cela est justifié par le projet – prise en charge plafonnée à 240 €
- La visite d'un producteur ou d'un artisan local si cela est justifié par le projet - prise en charge plafonnée à 200 €
- Les frais concernant l'achat de matériel ou d'impression nécessaires à la réalisation du projet (notamment pour le rendu) – sur la base d'un remboursement des frais réels, plafonné à 80 €

b) Les dépenses non éligibles :

- Les frais de déplacement : l'objectif est d'inciter les écoles à découvrir et travailler sur des géosites de proximité.
- Les activités complémentaires non mentionnées dans la partie « dépenses éligibles » ; pensez aux activités gratuites (visite d'une station d'épuration, rencontre de professionnels, balade à proximité de l'école...).

Modalités à prendre en compte

- **Le financement est limité à 2 classes par école.** Les projets plus importants incluant davantage de classes nécessiteront un apport financier de l'école (sauf exception : si l'appel à projets reçoit peu de candidatures et que la marge budgétaire le permet).
- **L'encadrement par des médiateurs du Geopark :** les médiateurs du Geopark Chablais sont, le plus souvent, des accompagnateurs en montagne (AMM) et/ou des guides du patrimoine de Savoie Mont Blanc (GPSMB) qui ont suivi et validé une formation initiale dispensée par le Geopark Chablais. Ils suivent ensuite régulièrement des formations continues sur différents aspects du territoire. Ces médiateurs encadrent des sorties sur le terrain, des visites patrimoniales, proposent des ateliers en classe... certains travaillent également au sein de structures partenaires. Ils sont regroupés dans l'association Téthys Chablais. Le Geopark travaille exclusivement avec cette association pour l'animation des actions scolaires.

A noter :

- Un médiateur Geopark qui accompagne une sortie terrain encadre un maximum de 15 élèves (cette jauge est différente pour une visite guidée patrimoniale ou d'un site partenaire ; un atelier)
- Tarif indicatif d'un médiateur Geopark (sortie terrain) : demi-journée 130 € / journée 210 €
- Exemple : tarif encadrement pour une sortie terrain d'une journée pour une classe de 25 élèves > 2 médiateurs soit : 420 €

Construire son projet : deux exemples

La thématique de la semaine du Geopark en mai 2019 était « richesses de la Terre ». Un projet pédagogique proposé par l'enseignant sur ce thème pourrait :

- 1) S'articuler sur un produit du terroir (le fromage) et son lien avec la terre, avec l'usage traditionnel de la montagne (les alpages) ;
- 2) S'articuler sur l'exploitation de ressources minérales naturelles et leur usage (soit l'eau minérale ; soit les roches). Exemple sur Eaux de Thonon et du Bas-Chablais ;

Analyse du budget

Exemple 1 : produit du terroir	Accompagnement financier
Sortie terrain alpage de Bise (géosite ENS, 1 journée) 2 médiateurs du Geopark (AMM) pour 25 élèves Coût accompagnement : 420 euros	Dépense éligible Prise en charge : 420 euros
Visite + atelier « réveillez vos sens » à la Maison du Fromage Abondance (½ journée) pour 25 élèves Coût : 7x25 = 175 euros	Dépense éligible Prise en charge : 175 euros
<i>Exemple de rendu : un journal compilant des articles écrits par les enfants sous la forme de reportages / reportage photo / carnet de recettes</i> Frais d'impression - Coût fictif : 100 euros	Dépense éligible Prise en charge : 80 euros
Transports	Dépense non éligible
Coût total projet 1 = 695 euros + transports	Prise en charge : 675 euros

Exemple 2 : eaux de Thonon et du Bas-Chablais	Accompagnement financier
Sortie terrain aux Vouas du Lyaud (géosite ENS, 1 journée) 2 médiateurs du Geopark (AMM) pour 25 élèves Coût accompagnement : 420 euros	Dépense éligible Prise en charge : 420 euros
Sortie terrain complémentaire au Mont Forchat (1/2 journée) (site non labellisé ENS) 2 médiateurs Geopark à la demi-journée Coût encadrement : 260 euros	Dépense éligible Prise en charge : 100 euros (rappel : sortie terrain > plafond à 520 euros)
Syndicat des Eaux Moises et Voirons (SEMV) : rencontre de professionnels et/ou visite station de pompage ou unité de traitement des eaux de Chevilly	Dépense non éligible
Exemple de rendu : écrire et jouer une mini pièce de théâtre sur les tribulations d'une goutte d'eau. Intervention d'un auteur pour lancer l'écriture Coût fictif : 250 euros la demi-journée	Dépense éligible Prise en charge : 215 euros
Achat de matériel pour la pièce de théâtre Coût fictif : 120 euros	Dépense éligible Prise en charge : 80 euros
Transports	Dépense non éligible
Coût total projet 2 = 1050 euros + transports	Prise en charge : 815 euros

Mode d'emploi

- Les documents (appel à projet, formulaire de candidature) sont téléchargeables sur : <https://www.geopark-chablais.com/pedagogie/scolaires/appel-a-projets-primaires.html>
- En cas de questions sur le formulaire à compléter ou le budget prévisionnel, vous pouvez contacter Tiffany SARRE, chargée de mission pédagogie – pedagogiegeopark@siac-chablais.fr – 04 50 04 65 38

Mai à fin septembre 2019	<p>Les écoles prennent connaissance de l'appel à projet et du formulaire de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mai à juin 2019 : information auprès des écoles, présentations lors des réunions de directeurs• Rentrée 2019 : relance de l'information aux écoles et envoi des dossiers
Rentrée 2019	<p>Campagne d'inscription entre le 2 septembre et le 4 octobre. Date limite pour l'envoi des formulaires de candidature au Geopark : le 4 octobre 2019.</p> <p>Le formulaire de candidature devra présenter :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le choix des activités faites par les enseignants dans le cadre de leur projet• Un budget prévisionnel équilibré• Un calendrier prévisionnel des interventions• Une prévision de la production finale envisagée (pourra évoluer)
Octobre à début novembre 2019	<p>Sélection des candidatures, notification aux écoles des projets sélectionnés. Signature d'une convention entre l'école et le Geopark Chablais (SIAC). Les classes retenues peuvent alors commencer leur projet.</p>
Avant le 21 février 2020	<p>Une <u>première remontée de dépenses</u> est possible : l'école fait parvenir une facture au SIAC concernant les activités déjà réalisées et payées. L'école reçoit un premier versement de la subvention courant mars, au plus tard début avril.</p>
Mai 2020	<p>L'enseignant transmet au Geopark Chablais avant le 15 mai 2020 les éléments du projet finalisé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lorsque cela est possible, les éléments matériels (carnet de voyage à feuilleter, objets fabriqués par les élèves, affiches...)• Ou des photos, textes, dessins, poèmes, documents numériques...• Les travaux des classes participantes seront exposés et mis en valeur lors de la semaine du Geopark Chablais du 31 mai au 7 juin 2020 (dates prévisionnelles).
Avant le 26 juin 2020	<p>Le Geopark Chablais fera parvenir début juin un formulaire en ligne à compléter par les classes participantes, afin de communiquer leur bilan du projet. Le formulaire devra être complété avant le 26 juin 2020.</p> <p>L'école fournit également sa <u>deuxième remontée de dépenses</u>, et fait parvenir au SIAC une facture concernant le reste des activités réalisées et payées. L'école reçoit le reste de la subvention courant juillet, au plus tard début août.</p>

Thématique de l'année 2019-2020 : « Carnet de voyage »

Les thématiques annuelles correspondent à celles choisies pour la semaine du Geopark Chablais, qui a lieu annuellement à la fin du mois de mai. Cet évènement a pour objectif de faire découvrir à tous les publics, grâce à des sorties-découvertes, à des activités ludiques ou encore à des témoignages de spécialistes toutes les originalités de nos patrimoines culturels, naturels, et de nos savoir-faire. Cet évènement s'inscrit dans la Semaine des Geoparks européens et permet de promouvoir le label Unesco Global Geopark. Ainsi, les travaux des classes peuvent être mis en valeur à l'occasion de cet évènement grand public !

- « Carnet de voyage » sera également la thématique de la Semaine du Geopark 2020
- Cette thématique s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (l'aspect citoyen peut également être abordé).

Il s'agit pour les élèves, dans un premier temps, de (re)découvrir leur territoire de proximité à travers une approche sensible, mêlant les dimensions artistiques, imaginaires... mais aussi les aspects géographiques, historiques, voire même scientifiques ; et dans un second temps, de traduire via leur production finale leur façon personnelle d'appréhender la réalité.

Qu'est-ce que le voyage ?

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à voir avec de nouveaux yeux »

- Marcel PROUST

Le voyage est la rencontre d'un environnement et de ses richesses naturelles, culturelles, immatérielles (savoir-faire, traditions, légendes). Le voyage peut prendre de multiples formes : voyage concret ou imaginaire, voyage dans le temps ou à travers les saisons, voyage dans l'infiniment petit ou l'infiniment grand, voyage intérieur, voyage d'exploration ou d'aventure, voyage contemplatif, périple, évvasion...

Un voyage nécessite-t-il forcément un transport ? Quels sont les objets que l'apporte-t-on en voyage ? Le lieu est-il un lieu étranger ou connu ?

Pistes pour la production finale :

« Le carnet de voyage est le récit visuel et littéraire d'une exploration, qui oscille entre l'art graphique, le journalisme, les sciences humaines et la poésie. Il représente un art singulier et hybride, témoin subjectif de notre histoire et de notre époque. »

- Pascale ARGOD

- Carnet de voyage Journal de bord, le carnet de route, le carnet d'illustrateur...
- Collages de tissus, tickets de visite, échantillons de matière, photos, extraits de journaux, cartes géographiques, cartes postales
- Ecrits (différents styles à imaginer : y compris poème descriptifs, légendes...), peintures, croquis...

Et pourquoi pas...

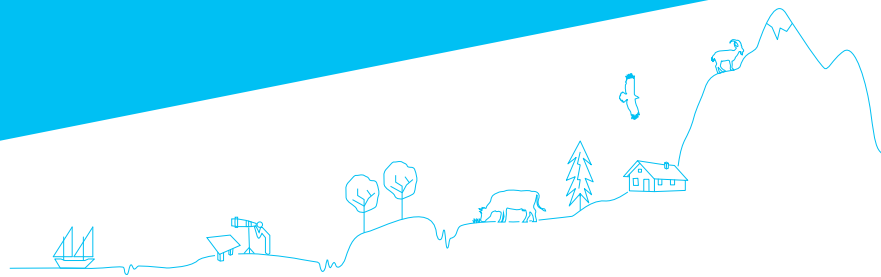
- Collaborer avec une autre école ou entre classes
- Penser en 3D : les objets du voyage (carte, valise...) ; une compilation sous forme de sculpture; des représentations 3D en papier (un carnet pop-up ; un récit sous forme de Kamishibai ; une compilation d'instant représentés sous forme de dioramas en papier...)
- Penser par l'écrit : texte autobiographique, poème, légende, bande dessinée, pièce de théâtre
- Penser au numérique : carnet numérique (blog...), sonore (compilation de sons de différents endroits...), vidéo...



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture

Chablais
Géoparc
mondial
UNESCO

**GÉOPARK
CHABLAIS**



Annexes

a) Les communes couvertes par le label Géoparc mondial UNESCO



b) Les géosites labellisés ENS (sortie obligatoire)

Géosites aménagés (avec panneaux d'interprétation) labellisés ENS :

- Marais de Chilly (Loisin – Douvaine)
- Pierre à Martin (Ballaison)
- Châteaux d'Allinges (Allinges)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)
- Vouas du Lyaud (Le Lyaud)
- Belvédère de Reyvroz (Reyvroz)
- Panorama de Champeillant (Féternes)
- Marais du Maravant (Saint-Paul-en-Chablais)
- Mont Bénand (Bernex)
- Panorama de Pré Richard (Bernex)
- Site de Bise (Vacheresse - La Chapelle d'Abondance)
- Belvédère de Tréchauffé (La Forclaz)
- Gorges du Pont du Diable (La Vernaz) – *prévoir frais d'entrée*
- Lac de Vallon (Bellevaux)
- Lac des Ecoles (Les Gets)
- Lac de Montriond (Montriond)
- Col de Bassachaux (Châtel)
- Lac des Plagnes et Cubourré (Abondance)
- Forêt ivre (Vailly)

Géosites non aménagés labellisés ENS :

- La Plâtrière d'Armoy (Armoy) : une visite virtuelle existe
- le Domaine de Rovorée-la Châtaignière (Yvoire-Excenevex)
- la Réserve Naturelle du Delta de la Dranse (Thonon-Publier)

c) Liste des partenaires

- Fermes pédagogiques : GAEC Savoie-Gascogne (Marin), Ferme du Petit Mont (Bellevaux), GAEC Les chalets d'Oche
- Abbaye d'Abondance
- Maison du Fromage Abondance
- Abbaye d'Aulps (Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps)
- Jardin des Cinq Sens
- Jardin de l'eau du PréCurieux
- Musées de Bellevaux (Maison de la Belle Vallée, Maison de la faune, Jardin alpin)
- La Vieille Douane, centre d'interprétation de la contrebande en montagne (Châtel)
- Musée de Préhistoire et Géologie J. Hallemans (Sciez)
- Ecomusée de la Pêche et du Lac (Thonon-les-Bains)
- Musée du Chablais (Thonon-les-Bains)
- Usine d'embouteillage des eaux d'Evian (Amphion)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)